



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2026

- Procès-verbal de séance -

(article L.2121-15 du CGCT)

Le Conseil Municipal de LA CHAPELLE-SUR-COISE s'est réuni à la mairie le 16 juillet 2026, à 20 h 30, sous la présidence de Madame Christiane BOUTEILLE, Maire.

14 membres étaient présents : Mme Christiane BOUTEILLE, M. Vincent LE GOFF, Mme Bernadette GUIRONNET, M. Guy JACOUD, Mme Florence LAMY, M. Pierre MICHEL, Mme Colette BARON, M. Yves TARAVEL, M. Ludovic FLÉCHET, Mme Céline PEURIÈRE, Mme Patricia BISSARDON, Mme Stéphanie BRUYÈRE, M. Baptiste BORDET, M. Jules TRÉMEAUX

1 membre était absent, excusé : M. Frédéric NORBERT

Quorum : 8

Secrétaire de séance : M. Guy JACOUD

Ordre du jour :

- Approbation de la convention à passer avec la CCMDL pour le financement d'un système de détection et de lutte contre la grêle pour le territoire des Monts du Lyonnais ;
- Mise en place de la commission locale d'évaluation des charges transférées au sein de la CCMDL – designation des représentants des communes ;
- Mise à disposition d'arceaux pour les vélos – approbation de la convention de fonds de concours à passer avec la CCMDL ;
- Point sur :
 - . le personnel communal,
 - . la MAM ;
- Questions diverses ;
- Rapport des commissions ;
- C.R. de réunions.

.....

Le conseil municipal approuve tout d'abord le compte-rendu de la séance du 18 juin dernier.

1) Approbation de la convention à passer avec la CCMDL pour le financement d'un système de détection et de lutte contre la grêle pour le territoire des Monts du Lyonnais.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le dispositif de lutte contre la grêle est en place depuis le 1er mai 2019. Une association « Paragrêle 69 » a été créée pour en assurer le fonctionnement.

Une convention constitutive de groupement de commandes relative à la mise en place de ce système, a été établie la même année pour prévoir la répartition des coûts d'investissement entre chaque communauté de communes adhérente au dispositif.

Elle précise que ce dispositif, à l'origine mis en place pour protéger les cultures agricoles, permet aussi de protéger les biens des communes, des entreprises et des particuliers lors d'épisodes de grêle et que la CCMDL verse à l'association Paragrêle 69 une participation financière équivalente à 0,80 € par habitant du territoire Rhône de la CCMDL, soit un montant total de 24 640,80 €, réparti ainsi qu'il suit :

- une participation financière équivalente à 13 244,43 € TTC abondée par la CCMDL (0,43 € par habitant),
- une participation financière équivalente à 11 396,37 € TTC abondée par les communes du Rhône de la CCMDL (0,37 € par habitant et par commune, soit 209,05 € pour LA CHAPELLE-SUR-COISE).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la convention à intervenir avec la CCMDL formalisant la répartition de la participation financière de chacun.

2) Mise en place de la commission locale d'évaluation des charges transférées au sein de la CCMDL – désignation des représentants des communes.

Madame le Maire informe le conseil municipal que, suite à la délibération de la CCMDL du 16 juin 2026, approuvant la composition de la CLECT, il convient désormais de désigner :

- 1 représentant titulaire par commune élu au sein du conseil municipal
- 1 représentant suppléant par commune élu au sein du conseil municipal

Madame le Maire propose la candidature de :

- titulaire : Mme Christiane BOUTEILLE
- suppléant : Mme Florence LAMY

et demande au conseil municipal de bien vouloir procéder à l'élection de ses représentants.

Le conseil municipal, au vu du résultat du vote, désigne Mme Christiane BOUTEILLE, déléguée titulaire, et Mme Florence LAMY, déléguée suppléante, au sein de la CLECT.

3) Mise à disposition d'arceaux pour les vélos – approbation de la convention de fonds de concours à passer avec la CCMDL.

Madame le Maire informe le conseil municipal que la CCMDL, dans un objectif de mutualisation des moyens, a proposé en 2024 aux communes de son territoire de porter une consultation concernant la fourniture d'arceaux pour les vélos ; le volume commandé permettant d'obtenir des offres plus avantageuses économiquement.

La CCMDL a donc financé à ce titre l'achat d'arceaux qu'elle a ensuite mis à disposition de la commune par le biais d'une convention de mise à disposition. La commune dispose aujourd'hui de 4 arceaux en finition scellée.

La CCMDL a bénéficié d'une subvention AVELO2 à hauteur de 55 % pour l'achat desdits arceaux. Il était proposé aussi que la commune puisse, à travers un fonds de concours, participer au financement de ces arceaux.

Elle propose ainsi au conseil municipal une prise en charge à hauteur de 45% du montant de la base de subvention (prix unitaire TTC des arceaux, diminué du FCTVA de 16,404 %) soit une somme totale de 151,31 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le montant du fonds de concours à verser et autorise Madame le Maire à signer la convention.

4) Point sur :

- le personnel communal :

Mme Florence LAMY fait part de la nouvelle organisation qui verra le jour à la rentrée de 2026. Elle précise ainsi que le poste d'ATSEM, occupé par Mme Christine FOREST, est maintenu en l'état. S'agissant du poste concernant le service au restaurant scolaire, il sera

toujours occupé par Mme Brigitte BOUTEILLE dont le contrat se termine le 31 août prochain et qui accepte de poursuivre sa mission sur la base de 10,5/35^{ème} (avec possiblement le ménage en plus du foyer à intégrer dans sa mission). Un 3^{ème} agent sera recruté en la personne de Mme Pauline BLANCHARD qui assurera à la fois la surveillance de la garderie périscolaire et l'entretien hebdomadaire des bâtiments communaux, sur une base de 25/35^{ème} (emploi resté vacant au tableau des effectifs depuis la démission de Mme Marie-Laure MARQUET en janvier dernier). Le contrat de Mme Isabelle VIGNÉ n'est donc pas renouvelé au 31/07/2026.

- la MAM :

M. Vincent LE GOFF précise que les travaux sont en cours de finition : sol et luminaires posés, aménagement des placards en cours, extérieurs terminés... La réception des travaux est fixée au vendredi 24 juillet à 16 h. Il conviendra d'informer Groupama de la transformation du local pour la mise à jour du contrat d'assurance multirisque communale et de prévoir la rédaction du bail à intervenir avec l'association les Monts Enchantés pour permettre son approbation par délibération en septembre prochain.

Il fait également le point sur la proposition technique et financière de la société CLIMOCONFORT s'agissant de l'installation photovoltaïque en toiture (en autoconsommation sur le bâtiment + option de batterie virtuelle pour stockage du surplus de production). Les panneaux seraient posés côté sud et également sur l'extension côté est. Il précise que l'estimation en autoconsommation du bâtiment est équivalente à 37 % et, avec une batterie virtuelle en plus, il serait possible d'espérer une diminution de la facture d'électricité de 50 % (avec autoconsommation cumulée). Le coût de l'installation ressort à 12 832 €.

Le projet sera prochainement soumis pour avis à un technicien du parc éco-habitat. Mme Florence LAMY sollicite un deuxième devis pour permettre une comparaison des offres, tant techniques que financières.

5) Questions diverses.

- Salle des fêtes : point sur les tarifs actuels pratiqués depuis 2024 ; à prévoir à l'ordre du jour d'avril/mai 2027.
- Désignation d'un correspondant sécurité routière : M. Ludovic FLÉCHET
- Projet de lotissement (8 maisons) présenté en mairie le 21 juillet prochain par IONE Aménagement, en présence du service instructeur de la CCMDL et d'un représentant du CAUE.
- Remplacement de M. Ludovic FLECHET, pour incompatibilité de son poste d'agent CCMDL avec le rôle de délégué à la commission communautaire « bâtiment », par M. Jules TREMEAUX.

6) Rapport des commissions.

- Commission « lien avec les associations » : AG de l'AJC le 17 juillet ; même date pour la société de chasse.
- Commission « communication/culture » : mise à jour du site internet en cours ayant nécessité l'intervention de M. Thomas MOLIERE (MOLCOM) pour difficultés techniques ; interface utilisée obsolète et mutation possible moyennant coût à envisager - lancement du travail en lien avec le bulletin municipal 2026 dès le mois de septembre – première réunion publique d'information des chapelaires prévue le 6 novembre 2026 à l'espace des Chapelliades - projet de révision du chap'info à compter de 2027.

- Commission « Environnement/Énergie » : rencontre avec M. Yves BESNARD – technicien CCMDL - pour faire le point sur les consommations des différents bâtiments : réflexion à mener à l'école (enregistrement des températures) et nécessité de prendre en compte le planning d'occupation des bâtiments ; hybridation des sources d'énergie à envisager ?

7) C.R. de réunions.

- Commission communautaire « SCOT » : réunion d'information des nouveaux élus avec bilan des ateliers précédents.
- Commission communautaire « gestion des déchets » : travaux en cours et à venir, présentation des budgets, rencontre avec M. Jérôme BANINO, vice-Président en charge de la commission, le jeudi 23 juillet en mairie pour état des lieux.
- Commission communautaire « habitat urbanisme » : tour de table de présentation, éventail des aides possibles pour les logements mal isolés et/ou délabrés pour les foyers à petits revenus.
- Commission « mobilités » : chronologie des projets réalisés, en cours et à venir, point sur la gouvernance et présentation de la feuille de route de la commission.
- Commission communautaire « tourisme loisirs » : réunion axée principalement sur la zone de loisirs de Hurongues et sa baignade naturelle ; point sur parcours VTT.
- Comité syndical du SYDER du 18/6/2026 : compte 2025 et budget 2026 ; voitures thermiques du Syndicat remplacées par des véhicules électriques ; présentation du réseau de chaleur de ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE ; prochaine réunion fixée au 26/11/2026.
- Commission communautaire « voirie » : présentation synthétique du fonctionnement du service ; point sur les ouvrages d'art (ponts) et les aides de l'État possibles pour leur restauration ; information sur la loi à intervenir à compter du 01/01/2027 qui interdira les places de parking à proximité de passages piétons (recensement à mener sur la commune) ; audit sur les ralentisseurs et leur conformité (radar prêté par la CCMDL si besoin).
- Commission communautaire « culture » : liste des associations financées par la CCMDL (l'Araire, les écoles de musique, les bibliothèques, la Fabrik, la maison de Pays) ; nécessité de maintenir les interventions de l'école de musique dans les écoles primaires, de soutenir les spectacles de la Fabrik, les sorties culturelles des écoles et favoriser l'accès aux livres pour les communes non dotées de bibliothèque et pour les personnes non véhiculées ; projet d'acquisition de praticables après vote du budget 2027.
- Commission communautaire « agriculture » : 27 000 hectares de surface agricole sur les Monts du Lyonnais et 6 700 hectares de forêt ; études en cours pour faciliter l'entretien des accès aux forêts ; priorité à la préservation du foncier agricole sur le territoire ; accompagnement des futurs installés : audit mené auprès des agriculteurs de plus de 50 ans sur la transmission de leur exploitation ; mise en place de nouvelles plateformes de broyage de végétaux ; nécessité de veiller sur les ventes de foncier agricole sur la commune ainsi que sur les bâtiments désaffectés...
- Commission communautaire « assainissement » : visite de la STEP de la Bourdinière à Pont Français ; délégation de service public confiée à SUEZ jusqu'à 2030 ; 42 STEP sur le territoire ; 277 km de réseaux ; séparatif eaux pluviales/eaux usées à surveiller en cas d'orage ; contrôle accru sur les eaux usées.

- Réunion des correspondants défense le 2/07/2026 : rappel de la création de la fonction de correspondant, en 2001, après la fin du service national ; tous les corps d'armée de la Région Auvergne Rhône-Alpes étaient présents.
- Commission communautaire « enfance, jeunesse » : présentation des actions menées ; bilan de la précédente commission ; questionnement sur le mode de fonctionnement ultérieur (sous-commissions, durée des réunions...) ; prochaine réunion fixée au 14/09/2026.
- Commission communautaire « solidarités » : présentation de la commission qui se réunira une fois par trimestre de 18 h 30 à 21 h.

La séance est levée à 23 h 30.

Le présent procès-verbal a été approuvé par les membres présents lors de la séance du 24 septembre 2026.

Guy JACOUD
Secrétaire de séance



Christiane BOUTEILLE
Maire



Publié le 25/09/2026